



EUROPE

26-28 MARS
2024

LILLE GRAND PALAIS

**Prix de la Startup
Forum InCyber
2024
RÈGLEMENT**

1

OBJET DU PRIX

Le Prix de la Startup Forum InCyber a pour objectif de valoriser les Startups et jeunes entreprises innovantes européennes*. Constitué d'utilisateurs finaux, de fonds d'investissement, de représentants de l'ANSSI et des Armées, son jury distingue chaque année une ou plusieurs entreprise(s) innovante(s) dans le domaine.



Le jury a la possibilité de décerner 5 prix distincts :

1. **Le Grand Prix de la Startup Forum InCyber**
2. **Prix de la croissance**
3. **Prix de l'impact opérationnel**
4. **Prix de la recherche**
5. **Prix du coup de cœur** (moins de 2 ans d'existence)

2

NATURE DU PRIX

Les prix sont remis au(x) vainqueur(s) à l'occasion du Forum International de la Cybersécurité (FIC), en séance plénière, par une personnalité du secteur du numérique et/ou un représentant étatique.

Le gagnant du **Prix de la Startup Forum InCyber** se verra offrir un **pack de partenariat pour le Forum InCyber 2025**, comprenant :

- un **stand 12m2** identifié "Prix de la Startup Forum InCyber" ;
- une **intervention en table-ronde** ;
- et une **visibilité accrue** sur les supports de communication du Forum et sur le média de la communauté Forum InCyber, *inCyber*.

Le gagnant sera également invité à contribuer à la **revue stratégique CyberLeaders** et il sera qualifié pour la finale des journées de l'investissement dans le cyberspace de l'Organisation européenne de cybersécurité (*European Cyber Security Organisation, ECSO*).

Les gagnants des autres Prix se verront chacun offrir un **pod** à proximité du village innovation, ainsi qu'une **visibilité accrue** sur les supports de communication du Forum. Ils auront également la possibilité de contribuer à la **revue stratégique CyberLeaders**.

3

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le **Prix de la Startup Forum InCyber** est ouvert :

- aux entreprises européennes* ayant moins de 5 ans d'existence ;
- disposant d'un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros ;
- intervenant dans le domaine de la sécurité, de la confiance numérique, et/ou de la cybersécurité industrielle.

Une Startup liée à un grand groupe peut candidater dès lors qu'il s'agit d'entités juridiques distinctes.

Hormis les lauréats des deux éditions précédentes, les participants des années précédentes peuvent candidater de nouveau (dans la limite de trois candidatures successives).

L'innovation est entendue au sens large (technologie, usage, marketing, etc.). Elle concerne tant les produits que les services et vise à la fois innovation technologique et innovation de modèle économique.



4

MODALITÉS DE CANDIDATURE

La participation est gratuite.

Les entreprises candidates doivent avoir complété leur dossier de candidature **avant le 22 novembre 2023, 23h59.**

5

PHASE DE PRÉSÉLECTION

Une présélection sera effectuée sur dossier **en décembre 2023**. Cette phase de présélection débouchera sur la sélection de 10 à 12 entreprises maximum.

6

PHASE D'ÉVALUATION FINALE

Les 10 à 12 entreprises présélectionnées seront auditionnées le **31 janvier ou le 7 février 2024** au Campus Cyber.

Les auditions se feront dans la langue choisie par l'entreprise auditionnée, soit en français, soit en anglais. Attention toutefois, il n'y aura pas de système de traduction.

Une trame d'intervention sera transmise aux candidats en amont de leur intervention pour les aiguiller de manière plus précise sur les attentes du jury et sur la manière de pitcher leur solution.

7

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le jury appréciera la pertinence des solutions présentées selon plusieurs critères :

- **Dimension innovante** de l'entreprise et de(s) solution(s) présentée(s) ;
- **Maturité** des solutions / services présentés ;
- **Efficacité opérationnelle** de(s) solution(s) présentée(s) ;
- **Viabilité économique** de l'entreprise et de(s) solution(s) présentée(s) ;
- **Caractère différenciant** de la solution et sa capacité à créer de la valeur dans un univers déjà existant.

8

LE JURY

Le Jury est composé de personnalités qualifiées issues à la fois de la sphère publique et du monde privé, dont la liste est publique. Cette liste est publiée au plus tard le jour de la clôture des candidatures, **le 22 novembre 2023**. Le Jury est totalement indépendant des organisateurs de l'événement qui ne prennent pas part aux votes. Un candidat ne peut être membre du Jury. Avant les délibérations, les membres du Jury déclarent les éventuels conflits d'intérêt pouvant résulter de liens qu'ils entretiendraient avec certains candidats (liens capitalistiques, familiaux, personnels, salariat, sous-traitance etc.). Dans ce cas, ils ne participent pas aux délibérations concernant ces candidats.

Les membres du jury s'engagent :

- À observer la plus stricte confidentialité sur les informations communiquées par les entreprises candidates et sur les délibérations qui auront lieu au sein du jury ;
- À respecter l'embargo sur le nom du ou des lauréats jusqu'à la communication officielle du(des) nom(s) par l'organisation FIC ;
- À réaliser une évaluation impartiale des entreprises et solutions présentées.

9 PUBLICITÉ

Les entreprises candidates seront présentées sur le site internet du Forum InCyber : europe.forum-incyber.com, ainsi que sur les réseaux sociaux du Forum InCyber. Les Lauréats pourront utiliser le nom du Prix dans leurs documents d'entreprises.

10 UTILISATION DES DONNÉES

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen n°2016/679, dit Règlement général pour la protection des données (RGPD), les équipes du Forum InCyber traitent les données personnelles des participants au prix dans le cadre de son organisation et de son déroulement.

11 ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au Prix de la Startup Forum InCyber implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

LES LAURÉATS 2023

**PRIX STARTUP
FORUM INCYBER 2023**



PRIX DU JURY 2023



PRIX DE L'OT 2023



**COUP DE CŒUR
DU JURY 2023**



En partenariat avec

EVIDEN

Contact



Charles CITROËN

E-mail :

charles.citroen@forum-incyber.com

Tél. : +33 6 52 14 86 64